



Vincent Locas, avocat

Conseiller juridique senior

Affaires règlementaires et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 22 février 2021

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 4^e demande réamendée relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir – Phase 2B

Notre dossier : 312-00669

Dossier Régie : R-3867-2013

Chère consœur,

Conformément au calendrier procédural fixé par la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** ») dans le cadre de la phase 2B du dossier mentionné en objet¹, Énergir dépose, dans ses versions française et anglaise, la présentation qui sera utilisée lors de la séance de travail prévue le 24 février prochain, soit la pièce Gaz Métro-5, Document 17. Énergir dépose également une liste révisée des pièces.

Énergir fera parvenir les coordonnées de connexion pour ladite séance de travail à la Régie ainsi qu'aux intervenants au dossier d'ici la fin de la présente journée.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas

VL/mb

p. j.

¹ D-2021-003, paragr. 77.